



Quédillac

Rénovation de la tour



Cloche intermédiaire dans son habitacle habituel



Bulletin municipal n°59

Juillet 2018





Sommaire

Édito

3

Zoom

4 - 5

- Autour de nos cloches

Vie municipale

6 - 12

- Budgets
- Travaux au terrain de foot du Champ-Long
- Clôture de la piscine et l'espace jeux
- Projet parking, halte TER
- Du nouveau dans le SPANC
- Dossier boulangerie
- Lotissement les Forges
- Les vallons de l'Osier
- Autres projets
- Espace culturel

Vie communautaire

13

- Jeux grignote
- Service jeunesse dans ta ville
- 3^e maison de la petite enfance

Vie scolaire

14

- École Saint-Joseph

Vie associative

15 - 21

- CSF La Ruche
- SEPQ Twirling
- SEPQ Gym
- SEPQ Cyclo
- Dansons maintenant
- SEPQ Foot
- UPMQ
- Pêcheurs de Haute Rance
- Dynamic club
- Comité des fêtes
- Section AFN UNC

Vie locale

22 - 27

- État civil
- Noces d'or
- Urbanisme
- Relais de la Rance
- Java's
- Classes
- Forum des associations
- Repas du CCAS
- Piscine
- Carte d'identité et passeports
- Espaces boisés classés
- Programme Breizh bocage
- Calendrier des fêtes



Edito

La révision actuelle de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) s'apparente à une vraie réflexion d'ensemble sur l'avenir de notre commune à échéance des 10 années à venir.

Quelle évolution envisagée dans les prochaines années ? Vers quel aménagement de notre territoire ? Quelles doivent-être les priorités ? Que veut-on faire de notre commune ?

Bien entendu, les élus en place sont les premiers à plancher sur la copie... Dans le souci permanent d'associer la population à nos décisions, vous avez été consultés en début d'année par le biais d'un questionnaire élaboré par un bureau d'études. Nous ne pouvons que regretter la faible participation à l'enquête ; en effet, seulement 87 réponses sur 480 foyers concernés.

Mais l'on doit s'en contenter et, malgré tout, en retenir quelques grandes orientations. Mon analyse me permet de résumer vos souhaits en un développement maîtrisé de notre population tout en assurant le maintien de services de proximité suffisants aux besoins de première nécessité.

Tout un équilibre fragile, à ajuster en permanence, sans d'ailleurs en posséder la totale maîtrise!... Certaines communes tentent d'y parvenir en s'associant et créant ainsi des « communes nouvelles ». La taille de la commune est-elle une vraie réponse à toutes nos interrogations ?

Je n'en suis pas persuadé et pourtant sachez que les pouvoirs publics nous y incitent fortement...

En tout cas, nous, nous poursuivons notre chemin tracé par le programme de notre mandat. Ce bulletin vous en informe. Le coup de projecteur sur le dossier église atteste de notre volonté de conserver et donc d'entretenir notre patrimoine communal.

Votre Maire,
Hubert LORAND.

26 juin. Rénovation du dôme et du beffroi où habiteront les cloches (Travaux flèche achevés)



Autour de nos cloches

Au début de cette année, le clocher de Quédillac s'est entouré d'un véritable corset de fer où d'étage en étage les ouvriers s'activent. L'accès à l'église n'en est que plus difficile, mais c'est le prix à payer pour remettre en état une tour très délabrée et qui menaçait ruine, même si elle pouvait encore apparaître en bonne santé aux yeux de certains qui ne s'attardaient pas à l'observer.



Girouette surmontée d'un nouveau paratonnerre relié à la terre par deux feuillards (au lieu d'un auparavant)

En réalité les pierres disjointes, les fissures nombreuses et profondes, les cavités invisibles à l'œil nu avaient rendu l'édifice extrêmement fragile et dangereux. Si l'on ajoute à cela un beffroi mutilé et maintes fois rafistolé au cours de son histoire, on mesure les désordres qui ont pu s'accumuler au cours des siècles. En 1856 par exemple, lorsque trois nouvelles cloches fondues à Villedieu-les-Poêles arrivent à Quédillac, on s'aperçoit qu'on a vu trop grand. Notre Dame de bonne nouvelle, Notre Dame du bon secours et Notre Dame de la paix, pèsent respectivement 440, 640 et 925 kg. La plus encombrante ne passe pas dans l'habitable prévu pour elle. Qu'à cela ne tienne : on va scier deux des huit poteaux qui soutiennent le beffroi et le tour est joué... Inconsciemment, on déconsolide ainsi tout l'ensemble. Aujourd'hui, il n'était plus possible de faire l'économie d'une réelle et complète rénovation, qui, inévitablement, a donné lieu à de mauvaises surprises, prises en compte sans surfacturation.

Une vue de là-haut



En même temps, ces cloches juchées là-haut depuis plus de 160 ans, il a fallu les descendre pour mettre en place leur nouveau beffroi. Elles ont donc séjourné plusieurs semaines dans la nef de l'église, et, à cette occasion, la municipalité avait organisé un week-end consacré à les faire découvrir.



Vendredi : les écoliers (CE2, CM1, CM2) accueillis ont montré un vif intérêt pour l'histoire des cloches et aussi pour les techniques utilisées lors de cette délicate rénovation de la tour



Samedi : accueil des élus et de la population autour des cloches et du chantier

L'opération avait été baptisée « Autour de nos cloches ». Les enfants de l'école ont été accueillis les premiers et avec leur curiosité naturelle, ils ont posé de nombreuses questions. A Joseph VERGER d'abord qui leur contait l'histoire de l'église et en particulier celle de la tour et des cloches. A André MASSARD ensuite qui leur dévoilait toutes les subtilités de ce délicat chantier, confié à des entreprises spécialisées.



Dimanche : Bénédiction des cloches par l'Abbé Roger BLOT, spécialiste diocésain du patrimoine religieux

Puis ce fut le tour des élus et de la population, tandis que le dimanche 3 juin, l'abbé Roger BLOT venait bénir nos trois Dames avant qu'elles ne retournent vivre là-haut. Leur premier séjour dans les airs a duré exactement 162 ans. Combien pour le deuxième ?

Notre Dame du bon secours et Notre Dame de bonne nouvelle

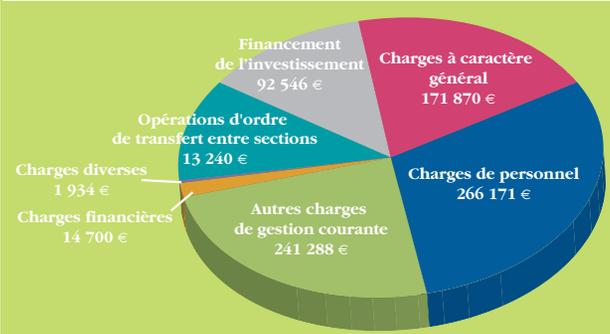


Vie municipale

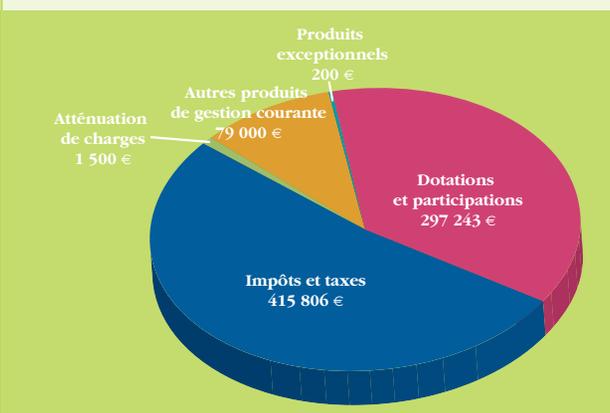
Budget général

Budget 2018

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	801 749 €
Charges à caractère général (eau, énergie, fournitures, entretien, maintenance, télécommunications)	171 870 €
Charges de personnel (salaires des agents, charges patronales, cotisations diverses, prestations extérieures)	266 171 €
Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, SDIS, subventions à l'école et aux associations)	241 288 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	14 700 €
Charges diverses (subventions exceptionnelles, dégrèvements, dépenses imprévues)	1 934 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 240 €
Financement de l'investissement (virement excédent & amortissement)	92 546 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	801 749 €
Dotations et participations (versées par l'État, le Département, et les Collectivités territoriales)	297 243 €
Impôts et taxes (fiscalité locale, autres dotations, taxe sur pylônes, droits de mutation)	415 806 €
Produits des services, du domaine	8 000 €
Autres produits de gestion courante (loyers perçus sur bâtiments communaux, location de salles)	79 000 €
Atténuation de charges (remboursement sur salaires et charges)	1 500 €
Produits exceptionnels	200 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 847 651 €
Remboursement d'emprunts - capital	76 000 €
Cautions	4 950 €
Opérations & Programmes (cf tableau)	1 766 701 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 847 651 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	193 225 €
Excédent d'investissement reporté	259 512 €
Virement de la section de fonctionnement	92 546 €
Taxe d'aménagement	4 256 €
Subvention Etat - Eglise	145 960 €
Subvention Région - Eglise	60 000 €
Subvention Département - Eglise	100 000 €
Subvention Département	
Equipement socio-culturel	4 000 €
Subvention autres établissements publics vestiaires foot	10 000 €
Subvention Département	
Aménagement carrefour rue de Rennes	6 500 €
Fonds de Compensation T.V.A.	53 462 €
Prêt - Remboursement de capital	900 000 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	13 240 €
Dépôts & cautionnements reçus	4 950 €

Détail opérations & programmes	1 766 701 €
Chemins d'accès aux parcelles	2 613 €
Terrains de football	18 000 €
Matériel - mobilier mairie	3 500 €
Salle polyvalente	2 000 €
Signalisation lieux-dits	1 125 €
Aménagement centre-bourg	2 410 €
Église	671 000 €
Propriété 13 rue de Rennes	60 000 €
Ateliers techniques	10 000 €
Cimetière	4 525 €
Matériel espaces verts	1 500 €
Immeuble supérette	3 950 €
Modification / révision P.L.U.	19 178 €
Boulangerie	162 000 €
Salle des associations	53 000 €
Piscine	15 000 €
Travaux de voirie en agglomération	16 000 €
Abribus	500 €
Equipement socio-culturel	720 400 €

Vie municipale

Budget C.C.A.S.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 255 €
Résultat de fonctionnement 2017	583 €
Charges à caractère général (annonces, repas des plus de 70 ans)	2 600 €
Charges de personnel (rémunérations, cotisations patronales, médecine du travail)	672 €
Autres charges de gestion courante (subventions aux associations)	1 400 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 255 €
Produits des services, du domaine (concessions funéraires)	200 €
Dotations et participations (du département, autres participations)	3 071 €
Produits exceptionnels (libéralités reçues, subvention d'équilibre versée par le budget commune)	1 984 €

Budget Assainissement

DÉPENSES D'EXPLOITATION	45 097 €
Charges à caractère général (eau, énergie, location, études, frais de télécommunication)	14 200 €
Charges financières (intérêts d'emprunt)	4 500 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 430 €
Virement à la section d'investissement	17 967 €
RECETTES D'EXPLOITATION	45 097 €
Produits des services (taxes et redevances, redevances d'assainissement)	44 000 €
Amortissement de subventions	1 097 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	51 264 €
Déficit d'investissement reporté	3 077 €
Dépenses imprévues	1 000 €
Opérations d'équipement (lagune, réseaux)	16 089 €
Remboursement emprunt - capital	30 000 €
Amortissement de subventions	1 098 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	51 264 €
Excédent de fonctionnement reporté	24 867 €
Virement de la section de fonctionnement	17 967 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 430 €

Budget SPANC

DÉPENSES D'EXPLOITATION	2 500 €
Charges à caractère général (prestations « Véolia »)	2 500 €
RECETTES D'EXPLOITATION	2 500 €
Report de l'excédent d'exploitation	533 €
Produits des services (redevances d'assainissement non collectif)	1 967 €

Budget Lotissement « les Forges »

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	460 104 €
Charges à caractère général (travaux)	446 870 €
Opérations d'ordre (stock & frais accessoires)	11 724 €
Intérêts d'emprunts	1 500 €
Charges diverses (centimes de TVA)	10 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	460 104 €
Report excédent de fonctionnement	32 733 €
Vente de terrains	54 640 €
Opérations d'ordre (stock & frais accessoires)	372 721 €
Produits divers de gestion courante (centimes de TVA)	10 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	445 221 €
Emprunts/cautions	72 500 €
Op. d'ordres de transferts entre sections (stock)	372 721 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	445 221 €
Excédent d'investissement reporté	373 776 €
Emprunt/cautions	59 721 €
Op. d'ordres de transferts entre sections (stock)	11 724 €

Subventions 2018

ASSOCIATIONS LOCALES	30 374 €
S.E.P.Q.	1 550 €
S.E.P.Q. section Fanfare (financement Communauté de communes)	3 200 €
CSF - Centre aéré	21 000 €
CSF - Petit enfance	480 €
CSF - Sorties ados	500 €
COMITÉ DES FÊTES	1 700 €
UPMQ	550 €
A.F.N - Subvention annuelle	300 €
RETRAITÉS DE LA RANCE	192 €
Amicale des CHASSEURS	200 €
Amicale des SAPEURS-POMPIERS	152 €
DYNAMIC CLUB	550 €
ÉCOLE	127 190 €
A.E.P.E.C - Contrat d'association	101 600 €
A.E.P.E.C - Cantine	15 288 €
A.E.P.E.C - Garderie	1 100 €
A.E.P.E.C - Accompagnement des enfants (tps du midi)	5 842 €
A.P.E.L - Sorties pédagogiques	3 360 €
SECTEUR ÉDUCATIF GÉNÉRAL (15€/élève)	90 €
Lycée La Providence - Montauban	45 €
Collège Camille Guérin - St Méen le Gd	15 €
Collège Camille Guérin - St Méen le Gd	15 €
Lycée professionnel Rosa Parks - Rostrenen	15 €
SECTEUR ÉDUCATIF PROFESSIONNEL (50 €/apprenti)	150 €
Chambre des métiers 22	50 €
Maison Familiale et Rurale - Montauban	50 €
Institut Médico-Educatif les Ajoncs d'Or	
Montfort s/ Meu	50 €
SECTEUR SOCIAL & SOLIDARITÉ	200 €
Chic'gaz'elles	200 €
DIVERS	4 971 €
OFFICE DES SPORTS	1 979 €
COMICE AGRICOLE (2017 & 2018)	2 371 €
AMF 35	471 €
PÊCHEURS DE HAUTE RANCE	50 €
Jeunes sapeurs-pompiers volontaires (50 €/JSP)	100 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	162 975 €

Des travaux au terrain de foot du Champ-Long

La période hivernale très perturbée que nous avons connue récemment a obligé les élus à réfléchir à la problématique du terrain en matière d'évacuation des eaux de surface. La commission des travaux issue de la municipalité a constaté



sur le site la totale imperméabilité du sol (et du sous-sol) rendant ainsi le terrain impraticable de décembre à mars. De nombreuses rencontres reportées, d'autres jouées chez l'adversaire ou encore sur le terrain d'une commune voisine ont engendré une gestion très compliquée du championnat.

Les services de la mairie ont donc fait appel à 2 entreprises spécialisées pour obtenir informations et conseils. C'est ainsi que l'option d'un drainage de surface a été retenue avec quadrillage maximum de la surface en drains et fentes de suintement. Les travaux ont été réalisés début juin sur un chantier partagé entre l'entreprise

TRANCHEVENT et les services techniques de la commune. Alain MASSARD, élu, et Samuel BARBIER, Président du Foot, sont venus en renfort pour la pose des drains. Les nouvelles techniques d'intervention ont permis cette réalisation sans déstabiliser la pelouse existante, juste le besoin d'un ré-engazonnement, qui, d'ailleurs, était rendu nécessaire suite aux dégâts constatés.

Cette orientation privilégiée par les élus a aussi permis une bonne maîtrise financière de l'investissement puisque le coût de l'ensemble des travaux est de 12 517,69 € HT (entreprise et estimation des heures réalisées par nos agents). Michel TRANCHEVENT, responsable de l'entreprise et conseiller de la commune pour cet équipement qu'il connaît bien, a assuré auprès des élus la confiance qu'il mettait dans la méthode proposée...



Clôture de la piscine et de l'espace jeux

Hervé, notre responsable des services techniques, a souvent attiré l'attention des élus sur les conséquences négatives de la présence des arbres entourant notre bassin d'été. En effet, les racines, dans leur croissance, menaçaient non seulement les plages mais aussi le bassin lui-même. Ce dossier est donc entré dans la catégorie urgence avec l'impératif de date d'ouverture de la piscine début juillet. La proposition de l'entreprise ESCEEV de Quessoy (22) a été retenue pour un montant de 12 501,60 € TTC. Cette somme comprend le démantèlement complet de la haie, la mise en place du support et de la clôture entourant la piscine et le terrain de jeux attenant. La clôture se compose de plaques de soubassement et de panneaux de grillage soudés d'une hauteur de 2,40 m.



A propos du projet de parking à la Halte TER

Un accord définitif a donc été conclu avec la Communauté de communes pour la prise en charge de la réalisation de ce parking. Le montant estimatif de l'investissement de notre partenaire sur notre commune est d'environ 25 000 €. Les services liés au TER ont donné leur accord de principe et les travaux devaient débuter en juin. Un avis défavorable du service des routes bloque actuellement ce dossier et retarde donc sa réalisation. En effet, la proximité de l'entrée du parking avec le passage à niveau interroge sur la sécurité des usagers. La Communauté de communes et la commune ont proposé un nouveau schéma de circulation au Département, schéma qui doit permettre de répondre aux inquiétudes formulées par l'agence routière départementale. A ce jour, nous sommes dans l'attente de leur réponse en espérant que les négociations vont finir par aboutir... En effet, le stationnement sauvage de plus en plus important autour de la halte augmente la dangerosité dans ce secteur.



De plus, le succès que connaît actuellement notre halte depuis les nouveaux horaires mérite d'être accompagné d'aménagements complémentaires. C'est bien entendu l'un de nos objectifs pour satisfaire au mieux notre population locale en la faisant bénéficier de cet atout majeur pour le développement de notre commune, le train...

Du nouveau dans le SPANC

Le marché de prestations SPANC (Service public d'assainissement non collectif) arrivant à son terme, la commune de Montauban-de-Bretagne, à la demande des communes, a relancé un marché pour l'ensemble des 18 communes. La SAUR a remporté la mise en concurrence et remplace donc Véolia (ex-titulaire du marché) pour toutes les prestations concernant l'assainissement autonome sur notre commune. La nouvelle convention, signée en date du 5 mars 2018, fixe les tarifs applicables à partir du 1^{er} avril 2018. La démarche reste la même pour les usagers qui doivent faire leur demande auprès des services de la mairie.

S.P.A.N.C (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Contrôle de bon fonctionnement périodique (CBF-P)	66 €
Contre visite CBF-P	43 €
Contrôle de bon fonctionnement avant cession immobilière (CBF-AV)	132 €
Contre visite CBF-AV	93 €
Contrôle de faisabilité (cadre d'un C.U)	54 €
Contrôle de conception	54 €
Contrôle de réalisation	83 €
Prestations complémentaires	48 €

Où en est le dossier boulangerie ?

Les derniers boulangers, Mr et Mme PLOUZIN, ayant décidé de ne pas transmettre leur fonds de commerce, mais, au contraire, de vider les locaux de leur matériel, le local a donc été rendu à son propriétaire, à savoir la commune. Le dossier est actuellement sur le bureau du maire et une communication a été réalisée dans le but de recueillir des candidatures.

Quelques contacts ont déjà été pris avec de potentiels repreneurs. Dans tous les cas, les partenaires institutionnels ou financiers ont exigé de connaître le chiffre d'affaire de ce commerce avant sa fermeture ou bien de disposer d'une étude de marché permettant d'appréhender la rentabilité de l'établissement. Les prédécesseurs ayant refusé de transmettre leurs documents comptables permettant de donner les informations nécessaires, le conseil municipal a décidé, en date du 26 avril 2018, de commander une étude de marché à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille et Vilaine pour la somme de 1 470 € TTC. Cette étude a conclu à la possibilité d'assurer les charges de fonctionnement de l'activité tout en dégageant une rémunération « acceptable » pour un couple de boulangers. Une conclusion que l'on peut considérer encourageante pour susciter l'intérêt d'une nouvelle installation. Reste maintenant à décider, dans le contexte d'un échange avec les personnes intéressées par une reprise de l'activité, comment pourra s'articuler le financement de l'investissement. C'est ce à quoi Monsieur le Maire va s'attacher dès que le choix des repreneurs sera acté. Le montant des travaux de rénovation du local est de 11 729,78 € TTC, travaux qui, à ce jour, sont réalisés pour la majeure partie. L'estimation du réapprovisionnement en matériel (neuf) s'élève à 171 600 euros TTC. Soit un total de 183 329,78 € TTC.

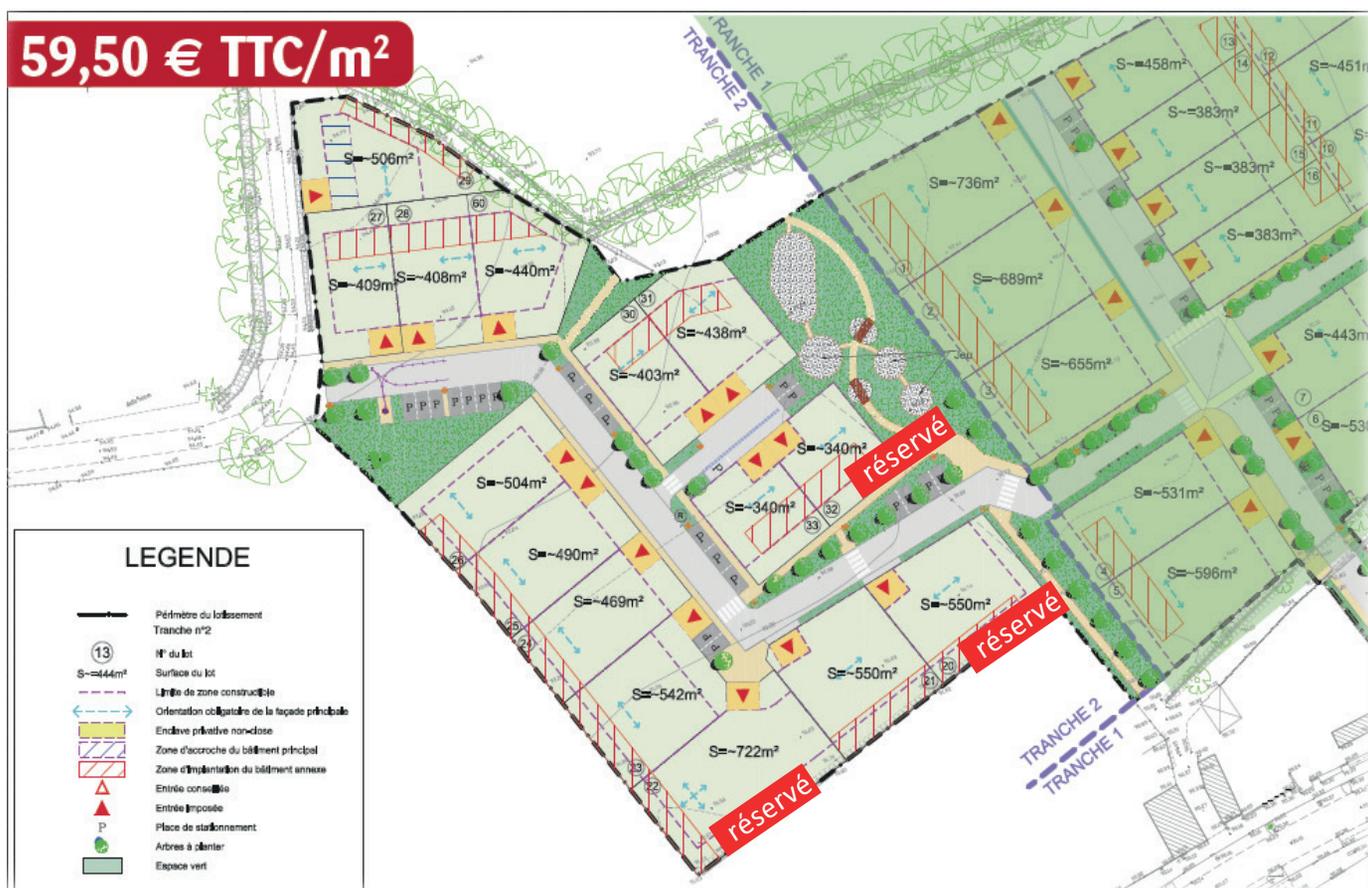
Le Maire a tenu à s'exprimer sur le sujet : « Les élus se sont clairement positionnés pour la réouverture de ce commerce dans les meilleurs délais. Ils ont assumé leurs responsabilités en prenant des décisions rapides attestant de leur volonté. Mais cette volonté ne sera récompensée que s'ils y trouvent la totale adhésion de nos habitants. Réclamer boulangerie ou autres commerces locaux ne suffit pas, il nous faut nous imposer une fréquentation régulière afin d'en assurer la pérennité ».

Lotissement les Forges :

c'est parti pour la commercialisation de la tranche 2

La tranche 1 arrivant au terme de sa commercialisation (il reste 2 terrains sur 19), la mairie a ouvert la seconde tranche aux candidats à l'accession. La première partie de la viabilisation permettant ainsi la construction s'est achevée à la fin du mois de mai. Sur les 15 lots viabilisés, 3 ont déjà fait l'objet d'un compromis de vente. Les conditions de la première tranche ont été reconduites à l'identique sur cette seconde partie. Ci-dessous un plan indiquant les lots disponibles. Faites votre choix !...

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la mairie : 02 99 06 20 25.



Les Vallons de l'Osier...suite...

Avec notre objectif de stimuler la fréquentation de notre « premier » chemin de randonnées dans la commune, des améliorations ont été apportées récemment. Tout d'abord, en matière de signalétique, le fléchage a été complété et précisé. Des numéros sont venus agrémenter le repérage entre plan et parcours. La brochure, en complément de ce numéro du bulletin, va venir compléter vos informations sur ce chemin et ainsi vous permettre une balade sans risque d'erreurs sur l'itinéraire. Elle est aussi à disposition des intéressés à la mairie ou au centre culturel pendant les horaires d'ouverture. Et, pour terminer, des passages ont été aménagés pour favoriser la cohabitation entre les animaux d'élevage et les promeneurs.

Il nous reste à vous souhaiter une agréable randonnée dans les bonnes conditions de cette nouvelle période estivale, tout en respectant la charte...bien entendu.



11

Nos autres projets

Local de rangement à la salle des associations

Les associations utilisant cette salle devenaient un peu à l'étroit concernant le matériel de rangement. Ce dernier est actuellement stocké dans diverses salles annexes dont le module posé sur le parking. Le projet consiste donc à remplacer ce module par un bâtiment en brique occupant la totalité de l'espace disponible à cet endroit. La capacité de stockage sera doublée et permettra de rassembler l'ensemble des matières stockables. Le maître d'œuvre local, Jean-Pierre GOBIN, a été retenu pour mener à bien ce projet. Les travaux sont prévus en octobre et novembre 2018.

Pendant la durée de ces travaux, nous sommes à la recherche d'un local fermé et sécurisé pour entreposer le matériel provisoirement. Si vous disposez d'un local, s'adresser à la mairie.

Equipement socio culturel

Depuis le début de l'année, ce projet avance à un rythme soutenu au gré de la commission spécialement créée et sous le regard bienveillant de notre assistance à maîtrise d'ouvrage, l'agence Déclic.

De nombreuses réunions ont permis d'aboutir à un préprogramme, puis un programme basé sur le schéma fonctionnel de cet équipement polyvalent.

Un appel à candidature d'architectes a été lancé pour un dépôt d'offres en date du 3 avril 2018. Quatre d'entre eux ont été auditionnés le 20 avril 2018 par un groupe d'élus et d'agents et l'unanimité s'est portée sur la société OVERCODE, représentée par Mr et Mme GARCIA, candidat finalement retenu par le conseil municipal en délibération du 26 avril 2018.

Avec toujours ce même objectif d'avancer rapidement sur ce dossier, le maître d'œuvre a établi le calendrier des avant-projets (sommaire et définitif) et donc un choix de bâtiment fin juillet pour une demande de permis de construire au mois d'août. La construction de l'équipement est programmée tout début de l'année 2019 avec une démolition de la maison « Bouchet » fin de cette année 2018. Parallèlement à tout ce travail de réflexion, les services de la mairie préparent bien entendu le plan de financement qui est actuellement en cours de finalisation. Les demandes de subvention ont été adressées à nos partenaires suite à une délibération du conseil en date du 31 mai 2018.

Espace culturel

Ateliers jeux de société et Scrabble

Pendant les petites vacances scolaires, l'équipe de la bibliothèque a continué d'organiser des ateliers jeux de société et Scrabble le jeudi après-midi à la salle des associations. Les enfants ont pu se retrouver entre eux pour jouer au « Qui est-ce ? » ou au « Mille Bornes » pendant que les adultes ont bataillé

pour trouver un maximum de mots au Scrabble. Ces ateliers se terminent toujours par un moment convivial autour d'un goûter.

Rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles éditions au moment des petites vacances.



Chasse aux œufs

En collaboration avec le centre aéré, la bibliothèque a organisé la première chasse aux œufs de la commune le mercredi 4 avril. Les enfants se sont rassemblés en deux équipes l'après-midi pour un départ de la bibliothèque. En suivant des indices, ils ont retrouvé les chocolats éparpillés dans la commune. Ils ont ensuite partagé un goûter au centre aéré.



Exposition Accordéonistes à la bibliothèque

Après leur participation à l'animation autour du festival du Grand Soufflet en octobre 2017, une partie des accordéonistes de Quédillac s'affichent dans la bibliothèque. Vous pouvez les admirer encore cet été !



Votre bibliothèque vous livre Seniors à la page

Dans le cadre du portage de livres à domicile, diverses animations ont été organisées sur le territoire de la Communauté de communes. Des ateliers autour de l'usage de tablettes numériques étaient proposés aux seniors le samedi matin, de 9h30 à 11h, une fois par mois à la bibliothèque jusqu'en juin. Ces rendez-vous seront à nouveau proposés à la rentrée, surveillez le site de Quédillac et le flash infos !

Portraits Livrés

Vendredi 27 avril a eu lieu le vernissage de l'exposition « Portraits Livrés » à Quédillac. Ces tableaux mettent à l'honneur les seniors, dans un projet financé par la Conférence des Financeurs et soutenu par la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban, ses 18 communes et le département d'Ille et Vilaine. Ce projet est lié à l'opération de portage de livres à domicile : Votre bibliothèque vous livre, un service à la personne assuré par les équipes des bibliothèques du territoire, salariés et bénévoles.

Luc PEREZ a réalisé des portraits vivants, tant dans ses

dessins que dans ses textes, regroupés dans un livret mis à disposition du public durant l'exposition. Le Maire, Hubert LORAND, a souhaité marquer la venue de cette exposition et confirmer ainsi le souhait d'une politique culturelle affirmée. C'était également l'occasion de célébrer les quédillacais comme Marie LIMOUX, dont Luc PEREZ a fait le portrait qui se trouve en couverture du livret de l'exposition.

Les classes de CE2 et de CM1 ont aussi pu rencontrer l'artiste. Il leur a expliqué son travail et ses techniques puis les élèves se sont essayés au portrait.



Accueil des scolaires et vote des Incorruptibles

Cette année, la bibliothèque a accueilli les classes de l'école Saint-Joseph toutes les trois semaines pour des animations lectures et du prêt de livres.

Les classes de CE1 et de CE2 sont aussi venues le jeudi 19 avril afin de voter pour le prix des Incorruptibles et choisir leur livre préféré de la sélection. Les CE1 ont choisi « Un mur si haut » et les CE2 « Le bureau des poids et des mesures ».



Bibliothèque et cybercommune pour les enfants du centre aéré

Pendant les vacances d'été, les enfants du centre aéré viennent à l'espace culturel. Le mardi matin, les petits viennent profiter des livres de la bibliothèque et des histoires racontées par Lisa. Et le mercredi matin, ce sont les plus grands qui vont à la cybercommune pour les jeux vidéos.

Cours d'informatique

Le vendredi soir et le samedi matin, des cours d'informatique sont proposés à l'espace culturel. Il est possible de prendre des cours d'une heure ou de deux heures sur les problématiques qui vous intéressent.

2€ / heure de cours

Horaires estivales

Les horaires de la cybercommune sont élargis cet été et l'espace culturel sera fermé du mardi 7 août au samedi 25 août. Prenez vos dispositions pour ne pas manquer de lectures cet été !

Un grand merci aux bénévoles qui contribuent activement au fonctionnement de la bibliothèque.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles : n'hésitez pas à nous contacter !

Contact : 02 99 06 22 53 ou espaceculturel@quedillac.fr, place de l'église

	Bibliothèque	Cybercommune	Fermeture estivale
Mardi		16h30-18h30	Vendredi
Mercredi	10h30-12h00 16h30-18h30	14h00-18h00	13 juillet et samedi 14 juillet
Vendredi	16h30-18h30	14h00-19h00	et du mardi 7 août
Samedi	10h30-12h30	10h30-12h30	au samedi 25 août

Jeux Grignote

Retrouvez l'équipe du service jeunesse de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban le mercredi 29 août 2018 de 19h30 à 23h pour une soirée Jeux Grignote organisée à la salle des associations de Quédillac.

A qui s'adressent ces soirées ?

Ces soirées ne sont pas uniquement dédiées aux jeunes. L'objectif est de proposer des moments en famille où enfants et parents puissent se retrouver autour d'un jeu, des moments de convivialité et d'échanges entre toutes les générations (à partir de 3 ans).

Vous pouvez participer aux soirées Jeux Grignote quelle que soit votre commune de résidence. Elles sont gratuites, ouvertes à tous et sans inscription préalable. Un seul principe, apporter de quoi grignoter (cake, gâteaux, chips, jus de fruits...) à faire partager.

Quels jeux sont proposés ?

Le service jeunesse se charge d'apporter et faire découvrir de nombreux jeux de société : jeux de stratégie, jeux d'ambiance, jeux de plateau, jeux géants. Des jeux connus et d'autres moins connus du grand public permettant la découverte de différents univers. Cette action se fait en partenariat avec l'espace culturel de Quédillac.

Les horaires

Nous accueillons les familles à partir de 19h30 et jusqu'à 23h mais il est possible de venir passer 1h ou 2 seulement selon ses contraintes personnelles.

Renseignements auprès de Léa BRAIDOTTI : 02 99 06 54 92

Com'com tour : le service jeunesse débarque dans ta ville

Viens retrouver l'équipe du service jeunesse à la salle polyvalente et au terrain multisports le jeudi 30 août de 14h à 17h30 pour se rencontrer et discuter autour de jeux, de sport et d'un bon goûter !

Cette animation est gratuite, sans inscription, ouverte aux jeunes dès leur entrée en 6^e.



Une troisième maison de la petite enfance pour la Communauté de communes Saint-Méen Montauban

La Maison de la Petite enfance « les Parvolettes » (Les coccinelles), située sur la commune de Saint-Méen-le-Grand a ouvert ses portes le 14 mai dernier. Cet équipement construit et géré par la Communauté de communes Saint-Méen Montauban regroupe les services suivants :

- **Un multi-accueil intercommunal** de 18 places avec des places régulières pour répondre à un besoin de garde permanent et des places occasionnelles pour des besoins de garde ponctuels. Ce multi-accueil est encadré par une équipe 7 professionnels de la petite enfance. Celui-ci fait parti des quatre multi-accueils gérés par la Communauté de communes et repartis sur le territoire (avec Irodouër, Muël et Montauban-de-Bretagne).

Les modalités et le dossier de pré-inscription sont à télécharger sur le site internet de la Communauté de communes www.stmeen-montauban.fr rubrique « naître et grandir »

- **Les permanences du RIPAME** (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants) avec un accueil sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi, les mercredis et samedis matins et des permanences le mardi après-midi. Contact : ripame.stmeen@orange.fr

- **Les consultations et permanences de la PMI** (Protection Maternelle et Infantile du Département d'Ille-et-Vilaine).

Les consultations ont lieu le lundi ou le jeudi sur rendez-vous en appelant le CDAS de Montfort : 02 99 09 15 53.

- **Les espaces-jeux** : matinées d'éveil à destination des enfants accompagnés de leurs assistant maternel ou parents. Inscription auprès du RIPAME : ripame.stmeen@orange.fr

A noter : prochainement l'ouverture de la 4^e Maison de la petite enfance « Les Berruchettes » (les roitelets) à Montauban-de-Bretagne. Ce nouvel équipement communautaire dédié à la petite enfance comprendra notamment un multi-accueil de 24 places. Pour tout renseignement sur le service petite enfance, un seul numéro : 02 99 61 74 18.



École Saint-Joseph

L'équipe éducative

En cette fin d'année, l'école compte 167 élèves répartis en 7 classes. Voici l'équipe éducative qui travaille au quotidien avec eux :

Petite section : Emilie PIGNARD
et Isabelle CRESPEL (ASEM)

Moyenne et grande section : Fabien MILLARDET,
Marie-Andrée OLIVARD (ASEM)
et Pauline CHARRETEUR (le jeudi)

CP : Patricia RENARD

CE1 : Loïc GOUABLIN

CE2 : Valérie LE MENACH

CM1 : Marie-Christine DEBERLES ou Oksana DELAHAYES

CM2 : Chloé BOURCEREAU et Pascaline LEMASSON

Auxiliaires de vie scolaire : Evelyne RUE, Sophie FIGON
et Annie-Claude BERHAULT

Personnel d'éducation et administratif : Annick JOLY,
Jeannine LOCHET, Jocelyne LEBRETON,
Anaïs SOURCEAUX, Béatrice BERTHAULT
et Marie-Odile JOSSE.

Directeur de l'école : Fabien MILLARDET

Président de l'APEL : Yoann LAMBERT

Président de l'AEPEC : Christophe CRESPEL

Les services proposés :

Garderie de 7h15 à 19h (la garderie débutera à 7h à partir de septembre prochain).

Etude chaque lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 17h30.

Aide personnalisée et ateliers « jeux de stratégie » chaque lundi et jeudi de 16h45 à 17h15.

Parmi les activités proposées :

Enseignement de l'anglais

Depuis plusieurs années, l'initiation à l'anglais se fait dès la grande section à l'école de Quédillac, par nos enseignants habilités.



Education à l'informatique : les ateliers du vendredi

Chaque vendredi, Lisa GOUZEC anime trois ateliers d'initiation à l'informatique pour les enfants de la grande section au CM2.

Ces ateliers se déroulent par groupe de 6 à 10 enfants à la salle informatique de l'école.

Education musicale : découverte de l'orchestre et écriture d'un conte

Les élèves de CM1 et CM2 ont écrit un conte qu'ils ont mis en musique. Ils ont ensuite créé, joué, chanté et enregistré la musique de ce conte. Cette réalisation a été possible grâce aux interventions en classe de Delphine MAMAN, musicienne à l'école de musique de Montauban.

Éducation sportive : séances à la piscine

Tous les enfants de la grande section au CE2 bénéficient d'un cycle de 10 séances de natation.

Grâce à un don de l'APEL de 3 000 €, l'école s'est également équipée d'un panneau de basket homologué et d'équipements sportifs tels crosses de hockey, raquettes de badminton, parcours de motricité, etc.

Éducation au chant et à l'expression corporelle : le spectacle de Noël

Chaque année, tous les élèves de l'école répètent et se produisent sur scène à l'occasion du grand spectacle de Noël joué le samedi précédant les vacances.

Classe de neige et semaine du cirque

Dans sa scolarité, chaque enfant participe à une classe de neige.

Tous les cinq ans, nous accueillons un cirque pour une semaine. Durant cette semaine, chaque enfant y apprend un numéro avec les artistes. Tous se produisent le dernier soir dans le chapiteau.

CSF La Ruche

Poursuite de notre projet d'ouverture du centre aéré à l'année

Le 6 janvier, l'association a organisé son super loto. Les joueurs étaient au rendez-vous. L'équipe de bénévoles peut se féliciter d'avoir œuvré dans la dynamique pour la réussite de cette journée.

Depuis le début de l'année, les enfants sont présents au centre de loisirs les mercredis. La fréquentation pendant les vacances de février et d'avril a été satisfaisante. L'équipe d'animation a mis tout en œuvre pour accueillir ces enfants.

Le 18 mai, a eu lieu l'assemblée générale de l'association. Les bénévoles remercient les adhérents présents à cette assemblée générale. Il est important que ceux-ci se rendent compte du travail effectué par l'équipe d'animation et les bénévoles.

Le centre de loisirs sera ouvert cet été du **lundi 9 juillet au vendredi 10 août**.

Un mini-camp sera organisé en parallèle du 24 juillet au 26 juillet pour les 6 - 10 ans.

L'équipe d'animation sera composée de Kathy, directrice et de Morgan, Vanessa, Elise et Valentin, animateurs. Le thème choisi pour cet été est la nature. Des sorties à la journée seront organisées chaque semaine.

Les inscriptions se font soit au centre, soit à partir du site de la commune. Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez consulter le site de la commune.

Trois sorties ados sont proposées (12 places par sortie pour les enfants en classe au collège) : Block'out mur d'escalade à Cesson le 11 juillet, Armorickpark le 19 juillet et une sortie au centre aquatique de Loudéac le 26 juillet.

Petite enfance : pour les enfants de 0 à 3 ans avec Mélanie et Chantal DE SAINT JAN.

Les séances ont lieu le jeudi matin une fois par mois autour du jeu (les dates figurent dans le flash info ou sur le panneau de la commune ou sur des affiches).



Flash infos : Petit rappel

Merci de faire parvenir vos articles pour le **15 du mois** à Sophie.

Repas des bénévoles qui portent le flash info : Le repas est prévu en septembre ou octobre.

Forum des associations

L'association sera présente au forum le **vendredi 7 septembre de 18 h à 20 h**.

Les bénévoles de l'association travaillent dans un esprit d'équipe. Ils se répartissent les tâches dans la convivialité. Ils s'affairent pour que les enfants aient accès à des activités de groupe.

Le centre de loisirs est associatif. Vous les adhérents, vous pouvez être acteurs des projets pour vos enfants. Alors, venez rejoindre l'équipe qui est à la recherche de bénévoles.

SEPQ Twirling

La SEPQ section twirling affiliée à la FSCF a obtenu de très bons résultats cette saison.

Tous les twirlers sélectionnables qui ont participé aux championnats individuels, duos et en équipes ont été qualifiés pour participer aux Nationaux dans leur catégorie.

La catégorie poussins n'a pas le droit de concourir au niveau National.

- 4 twirlers ont concouru à la Coupe de France à Saint-Herblain

- 8 twirlers ont concouru aux Nationaux à Bourg-en-Bresse



Ils ont obtenu de très belles notes, ce qui est très prometteur pour les saisons à venir. Résultats au National Equipes et Duo (Lorient 24 juin). Duo B : 23^{ème}

Les équipes ont obtenu de très bonnes notes dans des épreuves où le niveau des compétiteurs étaient globalement très élevé

- Minimes honneur 12^{ème}
- Cadettes honneur 8^{ème}
- Junior excellence supérieure 10^{ème}

Le niveau des athlètes augmentant au niveau du Département et Régional, nous sommes d'en l'obligation d'avoir des entraînements réguliers afin de pouvoir rivaliser et d'accéder aux sélections nationales. La clé de la réussite est l'assiduité et la persévérance.

Bravo à tous nos athlètes, monitrices, juges techniques et administratifs qui donnent de leur temps.



SEPQ Gym

La section Gym de Quédillac termine sa 35^{ème} année d'existence avec 4h de cours hebdomadaire :

- le mardi de 19h à 20h, Gym tonique et de 20h à 21h, Pilates
- le jeudi de 19h30 à 20h30, Zumba
- le vendredi de 10h30 à 11h30, Gym douce

Tous ces cours sont dispensés par Lucie, notre animatrice.

Cette année encore, le nombre de licenciées se maintient malgré la concurrence extérieure puisque nous sommes 89 licenciées.

La gymnastique volontaire a pour objectif le développement de la pratique du sport, la lutte contre la sédentarité car le manque d'exercice physique et l'isolement constituent des facteurs de risques pour notre santé. Nos cours sont donc ouverts à tous et à tout âge. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Nous serons également présents au forum des associations le vendredi 7 septembre.

Nos cours reprennent le mardi 11 septembre, le jeudi 13 septembre et le vendredi 14 septembre.

Nous faisons un appel urgent aux bonnes volontés pour intégrer notre bureau qui va manquer de personnes pour donner un nouvel élan à cette discipline.

Actuellement, notre bureau se compose de :

- **Présidente** : Claudine DESCHAMPS
- **Vice-présidente** : Nelly FRIN
- **Trésorière** : Josiane LEMASSON

- **Trésorière adjointe** : Nathalie BRIAND
- **Secrétaire** : Marie-Thérèse MASSARD
- **Membres** : Claudine BOSCHET, Annick LEBRETON, Jeanine MASSARD et Marie-Thérèse MOTAIS.

SEPQ Cyclo

Les passionnés du vélo sont encore nombreux cette année. En effet, lors de notre randonnée annuelle, et malgré de nombreux ponts du mois de mai, nous avons eu une très bonne participation. Quelque 234 participants, sur deux jours, sont venus sillonner nos routes de la région.

Le club cyclo de Quédillac compte 40 licenciés. Son effectif est plutôt stable depuis quelques années.

Nous organisons des sorties tous les dimanches matin, les mardis matin (pour les moins jeunes) et les samedis après-midi.

Les plus courageux d'entre nous participent aux randonnées organisées par nos amis des clubs voisins mais aussi aux semaines fédérales ainsi qu'aux brevets de 100 et 200 km organisés par la Fédération Française de Cyclo-Tourisme (FFCT).

N'oublions pas non plus notre sortie du club du mois de septembre et notre assemblée générale en fin d'année.

Nous vous rappelons que tous les amoureux et amoureuses du vélo sont les bienvenus au sein du club. Pour ce faire, vous pouvez contacter Pierrick LOCHET au 02 99 06 22 70 ou Robert LEVREL au 02 99 06 25 10.

Le secrétaire,
Jean-Noël BOUIN



Dansons maintenant

Le gala annuel a eu lieu le samedi 23 juin à l'Espace Dériole à Plouasne. Les danseuses et danseur ont donné deux représentations, une à 16h30 et une à 20h30. Les chorégraphies se sont succédées et nous ont fait découvrir un musée où se côtoient des statues, l'art contemporain, les innovations, des peintures avec des tableaux qui vont de la Préhistoire en passant par le Moyen-âge, la cour du Roi, l'esclavagisme, les indiens d'Amérique, l'Egypte... Les danseuses et notre petit danseur ont été formidables et nous ont fourni un magnifique gala. Ce fut aussi l'occasion de fêter les dix années de présence de notre professeur de danse, Marine, au sein de notre association. Dix années pendant lesquelles elle a vu évoluer et grandir bon nombre de danseuses. Bravo et merci à Marine pour tout le travail qu'elle effectue dans l'association.

Nous serons présents au forum des associations de Quédillac le vendredi 7 septembre pour les parents qui souhaitent avoir des informations sur la prochaine rentrée.

Si vous souhaitez nous contacter, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à dansonsmaintenantquedillac@gmail.fr

Date à retenir : spectacle de Noël le vendredi 14 décembre 2018.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée prochaine.



SEPQ Foot

École de foot

La saison vient de s'achever pour notre école de foot qui affiche une belle santé. Avec sa cinquantaine d'apprentis footballeurs, le club est fier de pouvoir compter sur une relève plus motivée et enthousiaste que jamais. Les plus jeunes (U6 et U9) ont alterné tout au long de la saison les entraînements et les plateaux au cours desquels ils ont pu se mesurer, toujours dans un cadre ludique, à leurs camarades du secteur de Brocéliande. A noter cette année 2 équipes en catégorie U11, ce qui permet à chacun de jouer à son niveau.



Cette année, les jeunes U11 et U13 ont pu bénéficier de nouveaux maillots. Merci aux entreprises RETIS et AOS.

Remercions enfin tous les éducateurs bénévoles, avec l'accompagnement de l'Office des Sports, qui ont œuvré pour que cette saison soit une belle réussite. Sans eux rien ne serait possible.

Les enfants, filles ou garçons nés entre 2006 et 2013 inclus, qui souhaitent nous rejoindre la saison prochaine peuvent contacter Samuel BARBIER (06 30 32 67 42) ou Fabien DARDENNES (06 86 80 11 45).

Seniors

Pour son retour en Division 1, l'équipe A a terminé quatrième, ce qui est une place très honorable après deux montées successives.

L'équipe B, elle, après deux années de montée, n'a pu se maintenir en D3 et retourne en Division 4.

Quant à l'équipe C, elle termine à la troisième place dans une belle ambiance !

Le groupe a été entraîné depuis 2 ans par Eric LEMOINE, ce qui a permis de relancer une dynamique de Club. Pour cela, nous le remercions vivement.

Il souhaite désormais faire une pause. A Fabien LE SCOUARNEC qui lui succédera, nous souhaitons autant de réussite.

Le club aimerait étoffer les équipes l'année prochaine et recherche quelques joueurs. Ils peuvent contacter Samuel BARBIER (06 30 32 67 42)

Enfin, le tournoi du 2 juin a été une grande réussite avec 40 équipes composées de joueurs et joueuses grands et petits. L'esprit de compétition a été mis de côté pour faire place au plaisir et à l'amusement.

**Nous remercions la
Municipalité pour son
concours à l'entretien des
locaux et terrains.**



UPMQ : Union Pongiste Médréac-Quédillac

Bilan de la 2ème phase du championnat d'Ille-et-Vilaine de tennis de table 2017/2018

- En D1, l'équipe A termine à la 8^{ème} place et descend en D2
- En D2, l'équipe B termine à la 8^{ème} place et descend en D3
- En D4, l'équipe C termine à la 1^{ère} place et monte en D3
- L'équipe juniors 1 termine à la 1^{ère} place de D2 et monte en D1
- L'équipe juniors 2 termine à la 3^{ème} place de D2
- L'équipe benjamins / minimes termine à la 4^{ème} place

Entraînements

- le mercredi soir de 19h à 22h à Quédillac
- le vendredi soir de 19h30 à 22h à Médréac

Matches de championnat

- le samedi à 20h, salle polyvalente de Quédillac (séniors)
- le samedi à 14h, salle des sports de Médréac (juniors et minimes)

Reprise de l'entraînement le mercredi 29 août 2018 à Quédillac

L'union pongiste Quédillac/Médréac cherche à étoffer ses effectifs.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec Jean-Claude LOCHET au 02 99 06 22 19 ou 06 62 39 18 27.

Site internet : <http://umpq.free.fr>



AAPPMA Pêcheurs de Haute Rance

2 dates à retenir :

- Le samedi 1er septembre 2018 : Forum des associations à Caulnes. Les jeunes de 9 à 16 ans pourront profiter de cette occasion pour s'inscrire à l'atelier pêche nature 2018/2019 (A.P.N.) en bénéficiant d'un tarif préférentiel : 48 €. La carte de pêche leur sera proposée aux conditions ordinaires.
- Le samedi 22 septembre 2018 : Repas des pêcheurs « Choucroute de la Mer », salle des fêtes de Plumaugat. Les cartes de pêche sont disponibles à la SARL Piedvache Décoration, 82 rue de Dinan à Caulnes. Pour tout renseignement sur la pêche, contact : Jean-Claude LOCHET au 06 62 39 18 27.

Dynamic Club

Comme chaque année, fin janvier a eu lieu le repas de présentation de l'équipe qui a connu un grand succès. Il a permis à nos annonceurs, sponsors et supporters de partager un moment convivial avec les bénévoles, les licenciés et nouveaux licenciés du DCQ.

En février, une quarantaine de coureurs a fait le déplacement à Vannes pour le stage annuel. Ils ont parcouru 105 km le samedi et 125 km le dimanche.

Les premiers résultats ne se sont pas fait attendre puisque dès le 18 février, Maxime GAUDIN fit 1^{er} junior et 8^{ème} en 2^{ème} catégorie à Pleslin-Trigavou.

En mars, Ewen DANION a terminé sur la 2^{ème} marche du podium à Noyal-Châtillon-sur-Seiche et gagné à Saint-Malo de Phily.

A la Ronde du Printemps à Plancœt, Flora ADAM a terminé 1^{ère} féminine.

En avril, Gilles COEURDRAY, Olivier OLERON, Jean-Marc GAUTHIER et Yann GUERIN ont affronté les pavés du Paris-Roubaix.

Gilles DEGARABY a gagné à Saint-Pern et à Plestan en pass cycliste D3D4.

Clément MOY a terminé 1^{er} pass cycliste sur la course en ligne Allaire-Redon.

En 3^{ème} catégorie, Olivier GERARD est monté sur la 2^{ème} marche du podium à Mordelles et s'est classé en tête du Challenge De la Flume et du Meu. Ce qu'il confirma un mois plus tard lors de la course de Chavagne grâce au travail de l'équipe présente ce jour-là. Pascal HUE a gagné à Chavagne.

A Ossé, Pierre BERNARD (junior) prend la 2^{ème} place.

Une équipe composée d'Ewen DANION, Robert BRINDEJONC, Olivier GERARD, Alexis UDIN et Clément PIRON a participé à la course par étape A travers le Pays de Louvigné. Ewen DANION termine 2^{ème} de la première étape, 7^{ème} au général et meilleur grimpeur.

Sur les Trophées de Brocéliande, Robert BRINDEJONC finit 2^{ème} à Saint-Onen-la-Chapelle.

En mai, en pass cycliste, Jean-Marc CLEMENT termine 2^{ème} au Bran. Jean-François FONTAINE se place 3^{ème} à Pacé.



Les minimes

Les féminines,
Chloé POCINHO
et Flora ADAM



L'équipe de juniors a participé au Tour du Bocage et de l'Ernée.

Au championnat de Bretagne du contre-la-montre par équipe à La Chapelle-Janson, les juniors (Édouard BERCHE, Pierre BERNARD, Maxime GAUDIN, Léo SAILLENFEST sans oublier leur remplaçant Dorian GERVAISE) finissent 6^{ème}.

En minimes, Antoine HUE prend la 3^{ème} place à Sainte-Marie de Redon et à Quédillac. Raphaël PICAUT, Élie JEHANIN PELLOIS se classent souvent dans les dix premiers.

Les cadets ont découvert les championnats de Bretagne du contre-la-montre par équipe à la Chapelle Janson.

En juin, Clément MOY gagne à ST GILLES et à ROMILLE en pass cycliste D1D2.

A Trémoré, dernière course des Trophées de Brocéliande, Robert BRINDEJONC fait le contre-la-montre de sa vie en terminant 4^{ème} en 9 minutes et 33 secondes et se replace dans les Trophées de Brocéliande. Léo SAILLENFEST termine 2^{ème} et 1^{er} junior du contre-la-montre et du général à Trémoré.

Olivier GERARD, Robert BRINDEJONC, David DANION, Alexis UDIN, Émilien RUAUD, Ewen DANION et Clément PIRON ont participé au championnat de Bretagne des 3^{ème} catégories à Kerstran Brec'h.

Le 23 juin a eu lieu le championnat d'Ille-et-Vilaine des pass cyclistes à Guichen.

**Le vendredi 13 juillet,
le DCQ a organisé avec le concours
du cyclo club de Quédillac,
le trophée ATFB à Quédillac.
18h course cadets
20h course 3^{ème} catégories,
juniors et pass open**

Le Dynamic Club Quédillac tient à remercier les sponsors, les annonceurs, la municipalité, le cyclo club de Quédillac, les bénévoles et les licenciés du DCQ qui contribuent à la réussite de cet événement et à la vie du club.

Comité des Fêtes

Nous avons débuté les festivités 2018 par la fête communale le mardi 8 mai, avec la course cycliste et, pour la 30^{ème} année, le trophée de Brocéliande, avec Quédillac pour troisième épreuve. Nous avons eu 112 coureurs.

Merci à tous les participants, bénévoles et riverains pour le bon déroulement de la course.

Le 22 juin dernier, a eu lieu la deuxième édition de la Fête de la musique avec la présence de la Batterie Fanfare Jeanne d'Arc, la chorale Ohana, le Brass Band Jeanne d'Arc et le groupe Bad Choice. Le public, venu nombreux, s'est enthousiasmé des différentes prestations et, l'ensemble du Comité des Fêtes remercie ces différents acteurs et spectateurs de leur présence.

Le dimanche 24 juin avait lieu le traditionnel vide-grenier où nombreux bradeurs et chineurs ont pu échanger.



Autres manifestations à venir :

Samedi 8 septembre : Gala de Catch

Samedi 13 octobre : Choucroute de la mer en collaboration avec la section volley

Samedi 1 décembre : Assemblée Générale

N'hésitez pas à revenir vers nous, à tout moment de l'année, pour toute idée nouvelle ou pour intégrer l'association !

Section AFN-UNC

L'Assemblée Générale s'est déroulée en présence d'Olivier URVOY, le nouveau président d'arrondissement, remplaçant Jean PIRON. Le président de la section, Louis HURE a présenté le bilan moral, avec tout d'abord une pensée pour Mauricette et Henri, sympathisants, qui nous ont quittés, et pour Louis BIZETTE, hospitalisé. La section est composée de 41 membres : 27 anciens combattants AFN, 5 veuves, 6 soldats de France et 3 Opex et AC récents. Théophile BARBE, trésorier, a détaillé ensuite le bilan financier qui s'équilibre grâce à la subvention municipale. André MASSARD, secrétaire, a énuméré les différentes manifestations de l'année en cours. Olivier URVOY a ensuite pris la parole pour donner des informations plus générales.

Renouvellement du tiers sortant : Robert GROHANDO, André MASSARD, Guy ROSSELIN et Louis PIEDVACHE ont été réélus.

Composition du bureau : président : Louis HURE ; vice-président : Robert GROHANDO ; trésorier : Théophile BARBE ; trésorière-adjointe : Simone LEVREL ; secrétaire : André MASSARD et secrétaire-adjoint : Robert LEVREL.



La commémoration du 11 novembre

La prochaine commémoration sera toute particulière, puisque l'on fêtera le centenaire de l'armistice. A cette occasion, nous organiserons le banquet du centenaire ouvert à toute la population au prix de 29 € boissons comprises, réservations à partir du début octobre.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE à 13h
Salle polyvalente
« BANQUET DU CENTENAIRE »

État Civil

En raison du respect de la liberté individuelle, toute diffusion d'informations relatives à la vie privée suppose une autorisation des intéressés. C'est la raison pour laquelle, les indications ci-dessous ne peuvent être que partielles.

Naissances

- 29/01/2018 MINARD Elina, domiciliée « 57 rue de Rennes »
- 15/02/2018 TOXE Maud, domiciliée « 387 La Barette »
- 15/03/2018 CHANTREL Kurtiss, domiciliée « 439 La Heuzelais »
- 19/04/2018 LECHEVALIER Lyana, domiciliée « 13 rue de Médréac »
- 05/05/2018 MOYSEY Juliette, domiciliée « 8 rue de la Batiste »

Décès

- 21/01/2018 EVEN Jean (93 ans)
- 18/02/2018 ALIX née CHAUMONT Annick (91 ans)
- 27/02/2018 EON née PACÉ Marie (94 ans)
- 08/03/2018 BRIENT née JASLET Thérèse (95 ans)
- 01/04/2018 JASLET née HURÉ Paulette (89 ans)
- 12/04/2018 SERRE née LIMOUX Simone (89 ans)
- 24/04/2018 AUBRY de MAROMONT née GENDROT Christiane (90 ans)
- 24/04/2018 LEVREL Francis (84 ans)
- 12/05/2018 NOUYOU née BOUGAULT Hélène (95 ans)
- 20/06/2018 THEBAULT Henri (79 ans)

PACS

- 07/03/2018 PREMPAIN Sébastien & DINH Guenaëlle
- 18/06/2018 MEHEUST Jérémie & MARDELET Morgane



Noces d'or

Entourés de leur famille et de leurs amis, c'est avec émotion et bonheur que Marie-Joseph et André DESBOIS ont célébré leurs nocés d'or le 9 juin 2018.

Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- ABDAYEM Georges - 142 La Ville Froide
Clôture et portail
- EARL DE LA VILLE GORON - MINARD Eric
La Ville Goron
Installation d'une centrale photovoltaïque
- GASTARD Julien - 411 La Ville Rigourd
Modification d'ouvertures
- PREMPAIN Sébastien - 8 rue de St Méen
Modification d'ouvertures et isolation extérieure
- COQUILLET Robert - 11 rue du Bois Romé - Piscine
- GOBIN Christophe - 36 bis rue de Rennes
Réfection toiture, pose de velux et ravalement
- GICQUEL Pierrick - La Ville Magouët
Isolation extérieure

- LESNE Nadine - La Glinais - Remplacement de toiture
- HOUARD Annie - 12 allée des Rosiers
Modification et création d'ouvertures
- NEOTOA - 4, 6, 10, 14 et 16 allée des Rosiers
Modification d'ouvertures

Permis de construire accordés

- GOERENDT Kévin et HUCHET Maude
246 La Heurtaudais - Extension
- Commune de Quédillac - Rue du Bois Romé
Construction de 2 salles de rangement



Relais de la Rance

Jean-Pierre DENIS et Mathilde BATY arrivent de Lyon, revenant en Bretagne pour reprendre le Relais de la Rance, hôtel-restaurant emblématique de la commune. En effet, lui est chef cuisinier né à Rennes, et de par ses expériences dans de grands établissements dans toute la France, il prépare des menus soignés avec des produits locaux et de saison. Mathilde accueille les clients et les renseigne sur la cuisine du chef (elle a aussi de l'expérience



Mathilde BATY, entourée d'une partie de son équipe devant l'hôtel-restaurant

chez Bocuse à Lyon) tout en s'occupant également de la partie hôtel et du bar. Ils ont ouvert le 14 février dernier avec une équipe de 6 personnes, des cuisiniers aux serveurs en passant par la réceptionniste. Le couple souhaite laisser son empreinte dans l'histoire de ce lieu et lui faire vivre encore des jours heureux.

Le Relais de la Rance est ouvert pour manger du mardi au dîner au dimanche au déjeuner, et pour dormir du lundi au samedi soir.



Le chef Jean-Pierre DENIS

Java's

L'attente est terminée : le Java's est à nouveau ouvert ! C'est Arnaud AUVRAY (que vous avez peut-être aperçu dans le zoom du dernier bulletin municipal...) qui s'est installé entre les murs du bar situé 3 rue de Rennes. Il a pu ouvrir le 1^{er} mai et prévoit une inauguration du bar début septembre. Arnaud est venu s'installer dans la commune pour se rapprocher de sa famille. Après son expérience en hôtellerie, il cherche à évoluer vers un nouveau domaine. Il a donc choisi d'investir dans ce bar, qui fait également tabac et dépôt de presse (Ouest-France pour l'instant).

Dans les mois qui viennent, les services de la FDJ vont être développés ainsi que la restauration (septembre) : des menus ouvriers de 9 à 12 €. L'établissement est ouvert pour le moment lundi, mardi et jeudi de 7h à 14h et de 16h à 19h, le mercredi de 7h à 14h, le vendredi de 7h à 14h et de 16h à minuit et le dimanche de 10h30 à 13h et de 16h à 19h.



Arnaud AUVRAY sur la terrasse du JAVA'S

Classes

Les 20 ans des classes 8 vous proposent de participer à la journée des classes le **samedi 25 août**. Voici le programme de la journée :

10h30 - Messe

12h00 - Photo

13h00 - Banquet

19h00 - Galette-saucisse puis Bal

Vente de places lors des permanences suivantes, salle Jean Le Duc (derrière la mairie) : 21/07 et 22/07 de 11h à 13h. Le prix du menu est de 30 € pour les adultes et de 13 € pour les enfants. Nous vous attendons en grand nombre pour une journée réussie !

A poster for the 'Classes 8' event. It features a group photo of the organizing students and staff. The text on the poster includes the date '25 Août', the event schedule: '12H00 Photo par le Studio Mignot', '13H00 Banquet', and '19H00 Galette saucisse & bal'. It also lists the contact organizers: Ana Sofia Da Silva (06 46 56 62 35) and Yann Eboldard (07 61 91 88 17), along with their respective permanence hours.

Forum des associations

Cette année, le forum des associations aura lieu le **vendredi 7 septembre**. Ce rendez-vous est incontournable pour retrouver les différentes associations de la commune à la salle polyvalente, de 18h à 20h.

Vous pourrez rencontrer les bénévoles et les adhérents qui vous présenteront leurs activités et vous pourrez leur poser toutes les questions que vous souhaitez ! C'est un moment convivial à la rentrée qui permet de se retrouver. C'est aussi bien évidemment le lieu pour s'impliquer dans la vie associative et même de découvrir ou redécouvrir les activités proposées dans notre commune. On vous attend nombreux !



Forum des associations 2017



Repas CCAS 2017

Repas du CCAS

C'est toujours avec plaisir que les membres du CCAS organisent le repas de nos aînés. Rendez-vous le **dimanche 30 septembre 2018** pour un après-midi de détente et de convivialité. Au programme :

- 10h30 : Messe à Quédillac
- 12h15 : Repas servi à la salle polyvalente

Ce repas est proposé aux personnes de plus de 70 ans moyennant une participation de 5 € à régler lors de la réservation en mairie. Un transport peut être organisé pour celles et ceux qui rencontreraient des difficultés à se déplacer (prendre contact avec la mairie).

Piscine

A PARTIR DU 9 JUILLET JUSQU'AU 31 AOUT 2018

LES HORAIRES SERONT LES SUIVANTS :

Lundi au vendredi : 14h30 à 17h30

La piscine sera fermée le 15 août 2018

Tarifs

Enfant (-16 ans) : 2,10 €

Adulte : 2,50 €

Carnet de 10 entrées enfant : 18,40 €

Carnet de 10 entrées adulte : 21,50 €



Carte d'identité et passeport : étapes à respecter

La commune de Saint-Méen-le-Grand est désormais dotée depuis le 14 mai d'une borne biométrique permettant d'effectuer les demandes de passeports et de cartes nationale d'identité.

Elle fait partie de la dotation des 7 nouvelles bornes venant s'ajouter aux 27 déjà existantes en Ille-et-Vilaine.

Il s'agit pour les élus ayant fait la demande de ce nouveau service « de toujours améliorer le service de proximité ».



Les étapes à respecter pour effectuer une demande sont les suivantes :

L'administré doit remplir une pré-demande de passeport/CNI sur le site internet de l'ANTS, ce qui lui permet d'obtenir un formulaire avec un code flash.

Cette première étape réalisée, il faut prendre obligatoirement rendez-vous avec les services de la mairie de Saint-Méen-le-Grand au 02 99 09 60 61 (possibilité prochainement offerte sur internet). Pour le jour du rendez-vous, l'administré doit se présenter avec sa pré-demande accompagnée de ses pièces justificatives.

Lors de la prise de rendez-vous, merci de bien préciser le nombre de dossiers à effectuer : 1 dossier = 1 rendez-vous = 30 minutes environ – 2 dossiers = 2 rendez-vous = 1 heure environ

Le demandeur doit être de nationalité française. Il doit déposer sa demande en personne. Il n'est pas possible d'effectuer cette démarche par procuration.

La demande de passeport et/ou CNI peut être déposée dans n'importe quelle mairie équipée d'une station biométrique.

L'agent habilité de la mairie valide alors la demande à la borne biométrique avec l'administré, qui est ensuite instruite par la préfecture de Quimper. L'administré est prévenu par SMS de la réception de son titre sécurisé en mairie.

Ce nouveau service ne va pas sans obligations définies par la préfecture : accueillir les administrés 5 jours sur 7 toute l'année quel que soit sa commune de résidence, garantir une amplitude horaire adaptée, prévoir des créneaux d'accueil de 15 à 30 minutes maximum.

A proximité 4 mairies sont également dotées de ces bornes :

Montauban-de-Bretagne : 02 99 06 42 55 • Merdrignac : 02 96 28 41 11 • Mauron : 02 97 22 60 24 • Broons : 02 96 84 60 03

Le passeport :

- Est un document de voyage individuel qui permet à son titulaire de certifier de son identité.
- Est valable 10 ans pour les majeurs, 5 ans pour les mineurs.
- Permet de voyager dans tous les pays. Toutefois, pour certains pays un visa est nécessaire. Pour connaître les conditions d'entrée et de séjour, dans un pays ainsi que les réglementations douanières, il est conseillé de consulter le site du Ministère des Affaires Étrangères sur <http://www.diplomatie.gouv.fr> - rubrique Conseils aux voyageurs.

La carte d'identité :

- Est un document d'identité individuel.
- Est valable 15 ans pour les majeurs, 10 ans pour les mineurs

Pour toute aide à une pré-demande sur internet de passeport/carte d'identité ou même carte grise, Lisa, notre agent communal de l'espace culturel, se tient à votre disposition pour vous accompagner n'hésitez pas à la contacter au 02 99 06 22 53 pour prendre un rendez-vous.

Rappel sur les espaces boisés classés

En vue de renforcer leur protection, les bois et forêts de la commune sont classés majoritairement en « espaces boisés classés, à conserver, protéger ou à créer » au plan local d'urbanisme de la commune.

Le règlement s'applique :

Le plan local d'urbanisme contient des espaces boisés :

- Des bois, forêts à conserver, à protéger ou à créer, qu'ils soient soumis ou non au régime forestier, enclos ou non, attenant ou non à des habitations.
- Ce classement s'applique également à des arbres isolés, des haies ou réseaux de haies, des plantations d'alignements.

Effets du classement :

Le classement des espaces boisés a pour effet :

- De soumettre à autorisation préalable toute coupe ou abattage d'arbres (déclaration préalable - imprimé cerfa n°13404-06 - bien remplir le paragraphe 4) avec une obligation de replanter si la réponse est favorable ; toutefois la déclaration n'est pas nécessaire si la propriété est dotée d'un document de gestion durable au titre du code forestier.
- D'interdire tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements ;
- D'entretenir le rejet de plein droit de toute demande d'autorisation de défrichement.

Programme Breizh Bocage

Le programme Breizh Bocage a pour principale vocation d'améliorer la qualité de l'eau en replantant des haies bocagères mais aussi très concrètement au maintien des talus lors de grosses pluies d'orages, à la protection du bétail (ombrage, abri...), à la protection des cultures contre la verse. En effet, la reconstitution du maillage bocager permet de lutter contre l'érosion des sols, et donc le transfert de polluants vers les cours d'eau.

En plus de cela, la densification du bocage a un intérêt agronomique, il vient protéger cultures et troupeaux, accueillir la biodiversité auxiliaire et produire du bois qui peut apporter un revenu économique complémentaire.

Qui peut en bénéficier ?

Que vous soyez agriculteur, propriétaire foncier ou une collectivité, vous pouvez d'ores et déjà bénéficier du programme Breizh Bocage.

Quels sont les travaux réalisés ?

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban vous accompagne pour la réalisation de haie à plat, sur billon et sur talus ; mais aussi de talus nus (pour les talus, pas d'apport de terre de l'extérieur). Les travaux sont réalisés en début d'automne et pendant l'hiver.

Le choix des essences est effectué avec le bénéficiaire, selon une liste d'essences locales (pas d'essences exotiques ou paysagères). Un paillage est posé pour chaque haie plantée.

Ensuite, une aide à l'entretien est effectuée par 1 à 2 passages de débroussailluse par an, pendant 3 ans maximum.

Des démonstrations de taille de formation gratuites sont organisées chaque année, et à la demande, des formations individuelles peuvent être effectuées.

Quelles sont les conditions ?

Bien sûr, le projet doit avoir un intérêt environnemental intéressant. Le programme n'a pas vocation à embellir les exploitations ou effectuer des haies paysagères décoratives. Le linéaire doit être conséquent (pas de haie inférieure à 50 m). Le bénéficiaire s'engage à signer une convention. Les travaux sont entièrement pris en charge pour les haies sur talus ou sur billon. Pour les haies dites « à plat », le travail du sol est demandé (passage type charrue puis rotavator).

Qui contacter ?

Prenez rendez-vous avec un animateur bocage afin de convenir d'un rendez-vous sur le site de votre projet pour définir les modalités (choix des plants, linéaire, etc.). La logique d'intervention respecte celle des bassins versants hydrographiques.

Sur les communes de Quédillac, Médréac, Saint-M'Hervon, Landujan, La Chapelle-du-Lou, Saint-Pern et Irodouër : la technicienne environnement de la Communauté de Communes au 02 99 06 54 92 (Bassin Versant de la Haute Rance).



Calendrier des fêtes

Date	Événement	Lieu	Organisateur
Samedi 25 août 2018	Classes 8 (public)	salle polyvalente	Classes 8
Mercredi 29 août 2018	Jeux Grignote	salle des associations	Communauté de Communes St Méen Montauban
Jeudi 30 août 2018	Com Com Tour	salle polyvalente	Communauté de Communes St Méen Montauban
Dimanche 2 septembre 2018	Fête de la Villée (public)	La Villée	SEPQ section Batterie-Fanfare et Twirling
Mardi 4 septembre 2018	Finale départementale de palets	salle polyvalente	Club des Retraités
Vendredi 7 septembre 2018	Forum des Associations	salle polyvalente	Toutes associations
Samedi 8 septembre 2018	Soirée Catch (public)	salle polyvalente	Comité des Fêtes
Dimanche 16 septembre 2018	Randonnée de l'école	Extérieur	A.P.E.L
Vendredi 28 septembre 2018	Concours de belote	salle polyvalente	Club des Retraités
Samedi 29 septembre 2018	Championnat	salle polyvalente	UPMQ
Dimanche 30 septembre 2018	Repas annuel	salle polyvalente	CCAS
Samedi 6 octobre 2018	Championnat	salle polyvalente	UPMQ
Samedi 13 octobre 2018	Choucroute de la Mer (public)	salle polyvalente	Comité des Fêtes - Volley
Vendredi 19 octobre 2018	Assemblée Générale	salle Jean le Duc	Dynamic Club
Dimanche 21 octobre 2018	Mômes d'Automne	salle polyvalente	Communauté de Communes St Méen Montauban
Samedi 27 octobre 2018	Championnat	salle polyvalente	UPMQ
Vendredi 9 novembre 2018	Assemblée Générale	salle Jean le Duc	SEPQ section Cyclo
Dimanche 11 novembre 2018	Commémoration du centenaire du 11 novembre	salle polyvalente	AFN
Samedi 17 novembre 2018	Potée (public)	salle polyvalente	Association de chasse
Dimanche 18 novembre 2018	Sainte Cécile	salle polyvalente	SEPQ section Batterie-Fanfare
Samedi 24 novembre 2018	Sainte Barbe	salle polyvalente	Sapeurs Pompiers
Dimanche 25 novembre 2018	Loto	salle polyvalente	SEPQ
Lundi 26 novembre 2018	Concours de palets Téléthon	salle polyvalente	Club des Retraités
Samedi 1 décembre 2018	Championnat	salle polyvalente	UPMQ
Samedi 1 décembre 2018	Assemblée Générale	salle Jean le Duc	Comité des Fêtes
Vendredi 14 décembre 2018	Représentation	salle polyvalente	Dansons Maintenant
Samedi 15 décembre 2018	Arbre de Noël	salle polyvalente	A.P.E.L
Samedi 15 décembre 2018	Championnat	salle polyvalente	UPMQ



En route vers la 6^e



Debouts, de gauche à droite :

Etienne RENAULT, Ethan PIGEON, Gabriel CHATELET, Ruben ORINEL, Alexis GUERIN, Alizée BARBIER, Goulven MAILLARD, Cathleen SOURCEAUX, Louane VITRE, Carla GUESSANT, Marie COLLET, Simon HUET, Amy DE OLIVEIRA MARTINS, Joaquim REGEARD, Thalia LUCAS, Noémie RENIER.

Assis ou à genoux, de gauche à droite :

Léonora DUMEZ, Eloïse GOUPIL, Mathéo CHENEDE, Océane BAZIN, Enzo HOUEE, Matthias MINARD.

(absent : Baptiste GODIN)

MAIRIE DE QUEDILLAC - Rue de Rennes 35290 QUEDILLAC - Tél. 02 99 06 20 25
Courriel : contact.mairie@quedillac.fr - Directeur de la publication : Hubert LORAND, Maire
Responsable : Carine PEILA-BINET : adjointe à la communication
Commission communication : Joseph VERGER, Christine BOUGAULT, Blandine REGEARD, Christine LEPEIGNEUL.